

VOCATION DEFINITIVE DU MUSÉE NATIONAL DES POSTES

par Michel Gagné

Le 15 avril dernier, les trois grandes institutions philatéliques du Québec, soit l'Académie québécoise d'études philatéliques, la Fédération québécoise de philatélie et nous, la Société d'histoire postale Québec, étaient convoquées pour une troisième rencontre, avec les dirigeants du Musée national des Postes dans le but de nous informer de sa nouvelle orientation. La réunion s'est tenue au 715, rue Peel, siège social de la Division de Montréal.

MM. André Villeneuve et Robert Labelle, Directeur par intérim, étaient accompagnés de deux personnes qui auront désormais, à jouer un rôle prépondérant dans l'avenir de la philatélie canadienne et dans la conservation des objets du patrimoine postal. Il s'agit de Madame Lilly Koltun, Directrice de la Division de l'art documentaire et de la photographie aux Archives nationales du Canada, et de M. Frank W. Corcoran, Directeur-adjoint aux programmes publics pour le Musée canadien des civilisations.

Avant de définir le rôle de chacun, il serait opportun d'apporter quelques généralités concernant le transfert du Musée national des postes à ces deux endroits.

Ce transfert est maintenant officiel depuis le 1 avril 1988. Toutes les activités et les collections sont désormais sous l'égide des Archives nationales et

du Musée canadien des civilisations. L'annonce fut faite par Madame Flora MacDonald, la Ministre des Communications.

Cette nouvelle orientation découle principalement du fait que la Société canadienne des postes se doit, à brève échéance, de rentabiliser ses services. Pour atteindre cet objectif, elle se doit de minimiser ses dépenses tout en maintenant un service postal de qualité au meilleur prix. Dans ce contexte, la SCP est persuadée que l'avenir du Musée national des postes sera mieux assuré par des institutions gouvernementales dont la responsabilité première est la conservation du patrimoine culturel du Canada.

Comme les trois parties relèvent directement du même gouvernement, les diverses étapes menant à une entente furent établies de manière à ce que les philatélistes ne subissent aucun préjudice quant aux services présentement offerts par le Musée national des postes.

La SCP agi dans ce sens dans le but de sauvegarder le patrimoine canadien. Elle versera régulièrement aux Archives et au Musée canadien des civilisations les objets philatéliques et les artefacts qu'elle produira ou qu'elle recevra afin d'assurer l'enrichissement continual des collections du Musée des postes.

Sections des Archives nationales

Donc, la SCP ne possède plus de Musée national des postes. Celui-ci est devenu une section des Archives nationales du Canada depuis le 1 avril 1988. Toutefois, les archives postales canadiennes demeureront disponibles à l'emplacement actuel, au 365 Laurier ouest, à Ottawa, pour une période encore indéterminée.

Avec cette acquisition les Archives nationales se doivent de restructurer quelque peu leur espace dans un avenir rapproché. Un des buts de ce transfert est également de rapatrier, en un seul endroit, toutes les pièces archivistiques. Désormais, tous les documents spécialisés pourront être obtenus à la même source.

M. Villeneuve nous confiait que la nature même de l'actuel, ou l'ex, Musée des postes, spécialement en ce qui concerne les timbres, les imprimés, les documents historiques et les objets philatéliques, est plus en rapport avec le mandat des Archives nationales qui est de collectionner et de conserver des documents et du matériel historiques.

Pour sa part, Madame Koltun nous avouait que l'accès à des documents philatéliques originaux, historiques et uniques sera encore plus facile aux Archives nationales qui possèdent déjà de nombreux dossiers et documents reliés au domaine des postes.

Nous avons décelé, chez tous les intervenants gouvernementaux,

une volonté inébranlable de bien répondre aux besoins des Canadiens, et des philatélistes, au plan de l'accessibilité aux divers documents. Souhaitons que la réalité soit à la mesure de leur volonté.

Comme mentionné antérieurement, la bibliothèque philatélique demeure, pour l'immédiat, rue Laurier. Par contre, cette situation perdurera jusqu'au moment où les Archives nationales disposeront d'un local adéquat pour répondre à leurs besoins. Donc, on doit prévoir une relocalisation à moyen terme.

Evidemment, chacune des personnalités furent l'objet de nombreuses questions de la part des philatélistes invités; principalement pour ceux qui sont des habitués de la bibliothèque de notre ami Cimon.

Actuellement il nous est possible de fureter à notre guise dans les rayons à la recherche d'un volume. De cette façon, nous faisons plusieurs découvertes inattendues qui agrémentent nos recherches. Hélas! cette chance nous filera probablement entre les doigts car Madame Koltun n'a pu répondre positivement à la question qui demandait si l'accès aux volumes sera maintenu à long terme.

Ceci est le côté négatif du transfert des archives; par contre, la rencontre a suscité plusieurs commentaires positifs lorsque Madame Koltun a mentionné que les dossiers des designs des timbres-poste seront transférés aux Ar-

chives nationales; que cinq employés seront désignés pour inventorier les collections des archives et identifier les duplicitas pouvant servir à des expositions.

Madame Koltun a poursuivi en mentionnant que l'accès aux documents originaux sera désormais élargi. Parmi les autres projets qu'elle désire voir se réaliser, retenons celui d'un plus grand nombre de philatélistes siégeant sur le comité aviseur. Elle vise également un moyen de diffusion de l'information adéquat de sorte à ce que le chercheur puisse satisfaire ses attentes rapidement.

En dernier lieu, les Archives nationales ont l'intention de mettre sur pied de petites expositions de documents archivistiques.

Au début du mois de mai, nous recevions un second communiqué de M. Robert Labelle qui apporte encore une fois quelques éléments nouveaux. Ces derniers nous furent confirmés par Cimon Morin. Premièrement, il appert que les Archives nationales créeront une section indépendante pour les documents philatéliques et connexes, lors du regroupement, et qui portera le nom des "Archives postales canadiennes".

La direction des Archives postales sera confiée à Cimon Morin. Son expérience comme ancien directeur par intérim du Musée national des postes servira à bon escient et offrira sûrement une continuité.

Section du Musée canadien des civilisations

Pour sa part, le Musée canadien des civilisations exposera le patrimoine philatélique canadien dans ses nouveaux locaux à Hull et verra à organiser des expositions itinérantes et à exploiter un service de vente de timbres.

M. Corcoran nous avouait que le Musée ne sera pas entièrement consacré aux artéfacts postaux. Il s'agit, en somme, d'une section qui sera réservée à cet effet. Cette section portera le nom de "Musée canadien des postes". A bien y penser, l'idée d'y intégrer le patrimoine postal sera profitable car des muséologues compétents sauront exploiter positivement cet aspect de notre richesse.

Un autre avantage se situe au niveau du nombre de visiteurs. Actuellement, il oscille entre 40 et 50,000 annuellement; et ceci grâce à des visites de groupes organisées par les milieux scolaires. Les prévisions d'achalandage au nouvel emplacement sont de l'ordre d'un million de visiteurs par année. M. Corcoran se dit très confiant car la section postale sera située à un endroit où il sera impossible de l'ignorer.

Le nouveau Musée canadien des civilisations ouvrira officiellement en juillet 1989. Dans un premier temps, seulement la moitié des pièces philatéliques seront exposées. La quantité augmentera graduellement et s'échelonnera jusqu'en 1992-93. La direction sera confiée à Mme Johanne LaRochelle.